

FICHE DE POSTE A PROFIL SPECIFIQUE 2025/2026

Enseignant en Unité d'Enseignement Collège Autisme (UECA)

IDENTIFICATION DU POSTE

Place du poste

Rattaché administrativement à la circonscription de Bobigny 7 ASH et placé sous l'autorité de l'inspecteur de l'éducation nationale, le coordonateur de l'UECA est membre d'une équipe pluriprofessionnelle. Il exerce ses missions au sein d'un établissement du second degré en lien avec l'équipe de direction et l'équipe éducative du collège. Il travaille avec des professionnels du secteur médico social.

PROFIL DU POSTE

Cadre général

Assurer les temps de scolarisation des jeunes accueillis présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA). Les élèves de l'UECA bénéficient, sur une unité de lieu et de temps, d'interventions pédagogiques et éducatives se référant aux recommandations de la HAS (Haute Autorité de Santé).

L'enseignant en UECA est responsable de l'accompagnement pédagogique et éducatif d'élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à un trouble du neurodéveloppement (TND), au sein d'une Unité d'Enseignement rattachée à un collège.

L'UECA est un dispositif médico-social qui peut accueillir des élèves d'âge collège disposant d'un diagnostic d'autisme, n'ayant pas acquis suffisamment d'autonomie ou de langage, et/ou présentant, à un moment de leur parcours, des difficultés substantielles dans leurs relations sociales, leur communication, leur comportement et leurs centres d'intérêt. Ces élèves sont présents au collège sur les mêmes temps que les autres élèves et bénéficient d'un accompagnement médico-social.

Les interventions pédagogiques, éducatives et thérapeutiques se réfèrent aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé et aux programmes du collège. Elles sont réalisées par une équipe associant enseignant spécialisé et professionnels médico-sociaux, dont les actions sont coordonnées et supervisées.

Le poste est accessible à un enseignant spécialisé, titulaire du CAPPEI ou d'un titre antérieur équivalent.

Missions :

- Piloter le projet de l'UECA et assurer la cohérence des actions en collaboration avec les différents professionnels.
- Partager et construire, avec les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire, des outils communs au service de la scolarisation des élèves.
- Transmettre des observations structurées à la personne chargée de la supervision, au sujet d'un élève ou d'une pratique professionnelle, et intégrer dans son analyse les apports des autres professionnels, y compris les informations concernant les temps d'intervention hors temps scolaire.
- Réaliser, avec les partenaires, les évaluations permettant l'élaboration et les réajustements des projets des élèves.

- Favoriser l'établissement de relations de confiance et de collaboration avec l'équipe de professionnels de l'ESMS à laquelle il appartient.
- Être l'interlocuteur de première intention des parents en ce qui concerne le cadre et le travail proposés à leur enfant.
- Prendre part aux réunions au sein du collège pour permettre aux élèves de l'UECA une participation pleine à la vie de celui-ci.
- Travailler en partenariat avec les autres professeurs de l'établissement pour favoriser la scolarisation en classe ordinaire.
- Contribuer à l'information de l'ensemble du personnel sur le fonctionnement de l'UECA.
- Participer, avec l'équipe (enseignants et professionnels du médico-social), à l'élaboration du projet individualisé ou projet personnalisé, en articulation avec le projet personnalisé de scolarisation (PPS ou MOPPS).
- Organiser, en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire, l'emploi du temps et assurer la cohérence des interventions pédagogiques, éducatives et paramédicales (individuelles et collectives) réalisées au sein de l'UECA.
- Établir, pour chaque élève, le positionnement de ses compétences.
- Mettre en place des conditions d'apprentissage différenciées en élaborant des progressions individuelles et personnalisées en fonction des objectifs à atteindre.
- Mettre en place des outils d'évaluation.
- Accompagner l'élève dans la construction et la réalisation de son projet individuel, en lien avec l'équipe de soins.
- Organiser, avec la direction et les enseignants du collège, les temps partagés de l'élève.

Fonctions :

- Aptitude à valoriser les acquis de chaque élève pour favoriser les apprentissages.
- Qualités de rigueur et d'organisation.
- Savoir travailler en équipe, valoriser la communication et le partenariat.
- Prise en charge individuelle ou en groupe.
- Travail en binôme avec les équipes soignantes et/ou éducatives.
- Capacité à participer à la construction du projet individualisé d'inclusion scolaire.
- Bonne connaissance des programmes d'enseignement du collège et de leur adaptation pédagogique en fonction des besoins identifiés.
- Capacité à adapter sa pratique pédagogique pour répondre aux besoins des élèves de l'UE.
- Connaissances des éléments de prise en charge de l'autisme en lien avec les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS.
- Capacité à travailler en équipe, avec les familles et les différents partenaires.
- Aptitude à se former et à se tenir informé des évolutions de l'accompagnement des élèves à besoins particuliers (TND).

Compétences :

CONTEXTE ADMINISTRATIF

Pré-requis (diplômes ou expérience) :

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> CAPPEI | <input type="checkbox"/> La Direction |
| <input type="checkbox"/> CAFIPEMF | <input type="checkbox"/> Habilitation définitive langue |
| <input type="checkbox"/> C21 | <input checked="" type="checkbox"/> Sans certification particulière |
| <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : | |

Avoir une expérience dans la formation.

Indemnités annuelles :

- | | |
|---|--------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Indemnité EP / EP+ (1882/1883/1885) | <input type="checkbox"/> ISAE (1914) |
|---|--------------------------------------|

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Indemnité établissement pénitentier (603) | <input type="checkbox"/> NBI à préciser : |
| <input type="checkbox"/> Indemnité de fonction particulière (408) | <input type="checkbox"/> Indemnité classe-relais (147) |
| <input type="checkbox"/> Indemnité de mission particulière (1995) | <input type="checkbox"/> Indemnité (1696) |
| <input type="checkbox"/> Indemnité SEGPA/EREA/ULIS/ESMS (1994) | <input type="checkbox"/> Prime de fidélisation (231) |
| <input type="checkbox"/> Indemnité sujétion spéciale direction d'école (2217) | <input type="checkbox"/> Indemnité de maître formateur (1844) |
| <input type="checkbox"/> Indemnité de fonction conseiller pédagogique (1843) | |
| <input type="checkbox"/> Maintien de la rémunération antérieure acquise en tant que directeur d'école | |

Nomination :

- Poste à avis Poste hors barème Poste CPC/CPD

Modalités de candidature: Candidature à effectuer via Colibris (voir circulaire annuelle) avec lettre de motivation, curriculum vitae et copie du dernier rapport d'inspection ou compte rendu du rendez-vous de carrière:

- Entretien avec commission de recrutement Participation au mouvement informatisé

CONTACT

Pour toute question sur le poste :

M Brahim Aber – IEN Bobigny 7 ASH
☎ 01 43 93 73 95
Courriel : ce.0932876W@ac-creteil.fr

Pour toute question sur le processus candidature (par courriel uniquement) :

ce.93candidaturespap@ac-creteil.fr